

PROCÈS-VERBAL DE LA 32^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Procès-verbal de la trente-deuxième (32^e) assemblée annuelle du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval tenue le mardi 17 juin 2025, à 12 h, à l'amphithéâtre Hydro-Québec et en ligne.

Membres du Comité de retraite présent.e.s :

Louise Barbeau
Nicolas Fortin, vice-président
Louis Frenette-Nolin
Jean Grégoire
François Hudon
Boris Mayer-St-Onge, président
Pierre Parent Sirois
Martin Latulippe, secrétaire sortant du Comité de retraite

Sont également présent.e.s à titre d'invité :

Joël Joncas, directeur-Comptabilité et contrôles, Bureau de la retraite
Sébastien Chabot, directeur-Placements, Bureau de la retraite
Isabelle Moreau, directrice-Service-conseil et actuariat, Bureau de la retraite

12 personnes ont assisté à l'assemblée en présentiel et 49 y ont assisté en ligne, pour un total de 61 personnes présentes.

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres

Le président du Comité de retraite, Boris Mayer-St-Onge, souhaite la bienvenue aux personnes participantes du Régime présentes et propose l'ouverture de l'assemblée.

Il avise l'assemblée que la présentation sera enregistrée afin d'en permettre la rediffusion via le site Web du RRPePUL.

Il présente les membres du Comité et les remercie de leur implication.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est présenté à l'assemblée. Sur proposition de Conrad Verret, appuyée par Éric Matteau, celui-ci est adopté tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de la trente et unième assemblée annuelle

Le président rappelle que le procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'année précédente était disponible sur le site Web du Régime. Sur proposition de Louise Barbeau, appuyée par Nicolas Fortin, le procès-verbal de l'assemblée annuelle est adopté à l'unanimité tel que proposé.

4. Rapport du président du Comité de retraite

Le message du président se compose des sections suivantes :

1. Situation financière en 2024

Il indique que le Régime est en bonne santé. Une évaluation actuarielle est produite au 31 décembre 2024. Les marges de sécurité sont bien provisionnées. L'indexation des rentes du Second volet est prolongée pour l'année 2028.

2. Rendements historiques

Le président présente les rendements depuis 1999 et les résultats depuis la restructuration au 1^{er} janvier 2016.

3. Nouveautés en 2024

Le président fait état des achats de rentes, du changement de conseillers externes pour le volet actuariel et la politique de placement ainsi que de quelques autres changements.

4. Services aux personnes participantes

Il mentionne la hausse du nombre de dossiers traités pour le RRPePUL dans les trois dernières années et du très haut taux de satisfaction de la clientèle. Le président indique quelques améliorations aux outils de communication.

5. Structure de gouvernance

Le président rappelle la mission du Bureau de la retraite et la structure de gouvernance mise en place en 2020 par les quatre régimes de retraite de l'Université Laval.

5. Données financières

5.1 Rendement 2024

Sébastien Chabot, directeur-Placements au Bureau de la retraite, présente de l'information sur les résultats de principaux indices de marché de même que les performances des volets et les principaux travaux réalisés au cours de l'année 2024.

5.2 Rapport financier

Joël Joncas, directeur-Comptabilité et contrôles au Bureau de la retraite, présente les principales données extraites du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

Il donne des informations complémentaires sur la présentation des frais de gestion des placements.

5.3 Évaluation actuarielle

Dans la présentation de Martin Latulippe, le président informe l'assemblée du départ à la retraite de ce dernier et du fait qu'il s'agit de sa dernière présentation à titre de secrétaire du Comité de retraite et de Directeur général du Bureau de la retraite. Il le remercie chaleureusement pour sa contribution à l'administration du RRPePUL.

Martin Latulippe présente les principaux résultats de l'évaluation actuarielle du RRPePUL au 31 décembre 2024. La situation financière est présentée par volet.

6. Rapport d'activité - service à la clientèle

Isabelle Moreau, directrice-Service conseil et actuariat au Bureau de la retraite, débute la présentation par les statistiques sur les demandes de la clientèle en 2024 en les mettant en perspective avec l'année précédente. Ensuite, elle rappelle les principaux services rendus par le Bureau de la retraite.

Elle présente également les principales statistiques démographiques du Régime. Celles-ci sont présentées par volet.

Elle poursuit avec la présentation sommaire des différents outils de communication que le Bureau de la retraite utilise pour informer la clientèle.

7. Modifications au Règlement

Isabelle Moreau présente les principaux changements découlant des amendements adoptés en 2024 (amendements n° 37 et n° 38). Le projet d'amendement n° 39 est aussi présenté, car il s'agit de modifications requises par la législation et qui sont applicables depuis novembre 2024.

8. Politique de placement

Martin Latulippe fait état des changements apportés à la répartition stratégique des placements du Volet antérieur du Régime. Il s'agit essentiellement de prendre en compte les achats de rentes afin que le niveau de risque du portefeuille résiduel demeure au même niveau qu'avant ces transactions.

Il explique, par ailleurs, les caractéristiques d'un achat de rentes sans rachat des engagements. Il s'agit d'une décision de placement totalement transparente pour les personnes participantes. De telles transactions ont été réalisées en mars 2024 pour le Régime. Ces transactions sont de l'ordre de 140 M\$.

9. Rapport d'activité – investissement durable

Sébastien Chabot présente les principales activités de 2024 en lien avec l'application de la Politique d'investissement responsable et durable.

10. Rapport d'activité - gestion des risques

Le secrétaire rappelle les grandes lignes de la politique de financement. Cette dernière établit les principaux risques financiers du Régime pour chacun des volets et identifie les mécanismes de contrôle de ceux-ci.

Un tableau pour chacun des volets présente l'état d'avancement de constitution des mécanismes de sécurité.

Il termine cette section par un résumé du processus d'évaluation global des risques et des contrôles réalisés par le Comité de retraite au cours de la dernière année.

11. Rapport d'activité - gouvernance

Le président présente les travaux réguliers du Comité de retraite visant à optimiser la gouvernance du RRPePUL.

Il mentionne également que toutes les personnes membres du Comité ont rempli une déclaration d'intérêts et un engagement de confidentialité, afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

Le président aborde la révision de la Politique d'investissement responsable et durable qui se trouve intégrée depuis de nombreuses années à la Politique de placement. Il explique les cinq axes sur lesquels la nouvelle politique est basée et il présente quelques indicateurs pour la dernière année.

12. Élection d'administrateurs

Le président présente les quatre postes qui sont pourvus lors des assemblées annuelles. Cette année, un seul poste de membre représentant les personnes participantes non actives (avec droit de vote) arrive à échéance. La titulaire du poste, Louise Barbeau, a informé le comité qu'elle ne désirait pas se représenter à nouveau. Le président la remercie pour son implication au Comité de retraite.

Conformément à la procédure de mise en candidature proposée avec l'avis de convocation, le président indique qu'aucune candidature n'a été reçue dans le délai prescrit.

Il indique toutefois que deux candidatures ont été reçues par la suite, soit celle de Jean Grégoire à titre de représentant des personnes participantes non actives (avec droit de vote) et celle de Christian Pellerin à titre de représentant des personnes participantes non actives (sans droit de vote). Il propose donc à l'assemblée de modifier la procédure de mise en candidature et de procéder à la désignation des représentants selon les candidatures reçues.

L'assemblée se montre favorable à cette proposition. Personne ne demande de voter sur celle-ci. Aucune autre candidature n'est proposée par les personnes participantes non actives. Jean Grégoire et Christian Pellerin sont donc élus par acclamation.

13. Période de questions

Aucune question n'a été posée.

14. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h 25.

Le secrétaire sortant du Comité de retraite,



Pascale Simard
Le 15 juin 2026